



CSE  
SNCF  
HOLDING



**CSSCT SÛRETÉ des 23 & 24 septembre 2025**

# FERMETURE DE SITE, SANTÉ AU TRAVAIL, VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES : L'ANALYSE DE L'UNSA-FERROVIAIRE

CSE SNCF HOLDING - FOCUS CSSCT SÛRETÉ

Lors des réunions des 23 et 24 septembre 2025 avec la direction, des sujets majeurs pour notre quotidien et notre avenir ont été abordés.

Les débats ont été tendus et ont révélé des désaccords importants.

Voici l'analyse de l'UNSA-Ferroviaire.

## #1 SITE DE POITIERS : VERS UNE FERMETURE ?

La direction a décidé de "redéployer" tous les agents du site de Poitiers en raison de difficultés internes. Elle présente cette mesure comme une solution "humaine" et juge qu'elle ne requiert pas de consultation officielle des représentants du personnel.

Même si ce redéploiement rapproche certains agents de leur domicile, nous ne pouvons accepter la fermeture d'un site alors que les besoins en sûreté sont réels.

**Cependant, l'UNSA-Ferroviaire sera particulièrement vigilante sur :**

- Le devenir de l'agent restant sur le site, qui pourrait être contraint de changer de métier. Nous veillerons au respect de ses droits (application du RH 910) ;
- L'évolution des deux agents CAPEM non concernés par les dispositions du GRH0910 ;
- Le vide sécuritaire créé par le départ de la SUGE à la gare de Poitiers.



URIEL  
Laura  
uriel.l@unsa-ferroviaire.org



SOMPROU  
Patrick  
somprou.p@unsa-ferroviaire.org



MAZERY  
Stéphane  
mazery.s@unsa-ferroviaire.org



TROUCHOT  
David  
trouchot.d@unsa-ferroviaire.org

**Nous avons alerté sur le risque de recours à des sociétés de sécurité privée.**

**L'UNSA-Ferroviaire a exigé que ce dossier soit soumis à la consultation du Comité social et économique (CSE).**



## #2

# ABSENTÉISME, CHARGE DE TRAVAIL ET PRODUCTIVITÉ : LA SPIRALE INFERNALE !

Un débat approfondi a eu lieu concernant l'absentéisme et sa conséquence directe : l'intensification du travail pour les agents présents. La direction se limite à présenter des plans de prévention, sans s'attaquer au cœur du problème.

**L'analyse de l'UNSA-Ferroviaire est sans équivoque : la méthode actuelle de calcul de la productivité est inadaptée. Elle se base sur l'effectif total, ignorant les agents absents.**

#### ■ Conséquence :

Les équipes présentes subissent une pression accrue pour atteindre les

**mêmes objectifs avec moins de personnel. Cela génère des effets pervers : fatigue, stress, changements de service, déséquilibre vie privée / vie professionnelle, et, in fine, de nouveaux arrêts maladie ou accidents de travail. C'est un cercle vicieux qui met en péril la santé physique et psychologique des agents.**

Nous avons proposé de modifier ce calcul pour qu'il se base sur l'effectif réellement disponible.



## #3

# VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (VSS) : POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET UN COLLECTIF DE TRAVAIL PLUS SÛRS !

La prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) est une priorité absolue.

**Lors des discussions, l'UNSA-Ferroviaire a formulé des propositions concrètes et fermes pour garantir la protection de tous les agents.**

#### ■ Pour des rappels à l'ordre justes et transparents et éviter l'arbitraire !

L'UNSA-Ferroviaire a exigé que tout rappel à l'ordre managérial soit formalisé par un écrit signé des deux parties. Cette mesure simple permet de matérialiser

l'échange, d'éviter les contestations et de protéger les agents contre des décisions injustes, sans pour autant déclencher une procédure disciplinaire lourde.

### ■ Des managers mieux formés pour mieux agir

Nous avons souligné le manque flagrant d'outils et de formation des managers face aux situations humaines et délicates.

**L'UNSA-Ferroviaire a demandé que la direction prenne ses responsabilités et mette en place des formations obligatoires et de qualité.**

**L'objectif** : permettre aux managers de mieux appréhender ces cas et d'agir avec le discernement et la justesse nécessaires.

POUR MOI,  
C'EST L'UNSA !



### ■ Reconnaître l'impact du métier et réinstaurer les "sas de décompression"

Horaires décalés, stress des interventions... L'impact psychologique des rythmes de travail dans notre métier est une réalité qui peut entraîner une "désocialisation". Ce contexte peut rendre floues les limites entre vie privée et vie professionnelle, fragilisant ainsi les collectifs.

**C'est pourquoi l'UNSA-Ferroviaire a réaffirmé la nécessité de remettre en place des "sas de décompression" en fin de service. Ce dispositif, qui existait par le passé, doit redevenir la norme pour protéger notre santé mentale.**

### ■ La prévention est l'affaire de tous : une responsabilité collective

**L'UNSA-Ferroviaire a rappelé que la bienveillance et la vigilance relèvent d'une responsabilité partagée.** Nous devons tous être acteurs de la prévention.

Les collectifs de travail doivent pouvoir se réguler pour ne pas laisser s'installer des comportements déviants. La direction doit nous en donner les moyens.

### ■ Améliorer la communication : des informations claires et accessibles

Face à une situation difficile, il est primordial de savoir à qui s'adresser.

**L'UNSA-Ferroviaire a proposé des pistes concrètes pour mieux informer les agents sur les contacts utiles (représentants du personnel à la CSSCT, référents harcèlement et agissements sexistes) :**

- ▣ Affichage par QR code dans les lieux de travail ;
- ▣ Informations claires et visibles sur l'intranet ;
- ▣ Organisation de formations d'une demi-journée sur les sites les plus exposés.

Nous avons également souligné la nécessité d'impliquer la référente harcèlement et agissements sexistes de notre CSE pour toute situation de cette nature.



Ces discussions révèlent des désaccords de fond avec la direction sur la gestion du personnel et le respect des procédures. Si vos représentants UNSA-Ferroviaire ont permis d'obtenir des avancées, notamment sur les VSS, une vigilance reste de mise sur l'avenir du site de Poitiers et la question de la charge de travail.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire sont à votre écoute. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour obtenir plus de détails, poser vos propres questions ou nous faire part de vos expériences sur le terrain. C'est grâce à vos remontées que nous pouvons agir efficacement.

# REJOIGNEZ UN UNIVERS DE SERVICES !



Mon  
syndicat  
local



Mes  
publications  
syndicales



Ferroviaire

Tarif moyen  
4 € par mois\*



Mon service  
d'assistance  
juridique en  
droit privé



Remises &  
réductions : ma  
e-Boutique et mes  
offres partenaires



## J'ADHÈRE À L'UNSA

### Rapide et confidentiel !

\* tarif mensuel moyen net (après abattement fiscal).



Fédération UNSA-Ferroviaire